

COMPTABILITE ORGANISATION GESTION DE LA BASSE SEINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 650 000 euros
Siège social : 11 rue d'Alsace
76500 ELBEUF

365 501 097 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 143 870,47 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice net comptable de l'exercice</i>	<i>143 870,47 euros</i>
--	--------------------------------

A la <i>réserve légale</i> (5% du RN)	<i>7 194,00 euros</i>
Laquelle s'élève ainsi à 53 994 euros	

<i>Le solde</i>	<i>136 676,47 euros</i>
------------------------	--------------------------------

Prélèvement sur le compte " <i>réserves facultatives</i> "	<i>3 323,53 euros</i>
qui est ainsi ramené à 444 072,11 euros.	

Soit un <i>résultat distribuable</i> de	<i>140 000,00 euros</i>
--	-------------------------

A titre de <i>dividendes</i>	<i>140 000,00 euros</i>
Soit environ 4,12 euros environ par part	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 399 792,64 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée générale après déduction du prélèvement forfaitaire unique.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes bruts *	Eligible à la réfaction de 40 %
30.09.2022	100 000 €	100 000 €
30.09.2023	110 000 €	110 000 €
30.09.2024	110 000 €	110 000 €
* Eligible à l'abattement de 40% visé à l'art. 158.3.2 CGI		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Z. Benf.

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL COGEBES ADEC EUROPE SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 11 RUE D'ALSACE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 6 5 5 0 1 0 9 7 0 0 0 6 4		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092025						
		N-1 30092024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	154 480	94 082	60 398	10 666
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 275 170		1 275 170	984 602
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 759 240	963 125	796 115	477 774
		Immobilisations en cours	AV	AW	79 026		79 026	163 871
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	50 171		50 171	44 688
TO TAL (II)		BJ	BK	3 318 088	1 057 207	2 260 881	1 681 602	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	19 304		19 304	29 681
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 896 565	69 207	1 827 358	1 295 813
		Autres créances (3)	BZ	CA	182 047		182 047	237 306
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	156 044		156 044	136 294	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	233 422		233 422	144 198	
	TO TAL (III)	CJ	CK	2 487 382	69 207	2 418 176	1 843 292	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	5 805 470	1 126 414	4 679 056	3 524 894	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SARL COGEBIS ADEC EUROPE SARL		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 650 000)	DA	650 000	468 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	251 727	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	46 800	46 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	447 396	499 313
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 870	147 750
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 539 793	1 161 863
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 050 821	769 059
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	364 066	182 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	81 443	69 251
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	443 071	492 544
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 152 501	769 378
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		52 931
	Autres dettes	EA	47 363	27 859
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	3 139 264	2 363 031	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 679 056	3 524 894	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 342 957	1 710 984
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	73 175		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SARL COGEBIS ADEC EUROPE SARL						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	8 159 958	FH		FI	8 159 958	
		FJ	8 159 958	FK		FL	8 159 958	
	Chiffres d'affaires nets*						5 971 287	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	940	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	94 911	
	Autres produits (1) (11)					FQ	142	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 255 951	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	30 169	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 397 276	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	123 589	
	Salaires et traitements *					FY	3 088 141	
	Charges sociales (10)					FZ	1 079 440	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	213 947
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	27 917
		Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	32 220
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	7 992 698
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	263 253	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH	241 590	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	2 824	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	3 038	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	2 824	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	42 357	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	30 852	
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	42 357	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(39 533)	
						GW	(27 814)	
							223 720	
							213 776	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SARL COGEBES ADEC EUROPE SARL		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 717
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 717
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	786
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	786
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 931
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(910)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	88 780
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 268 492
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 124 622
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	143 870
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10 588
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	62 577
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	217	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits divers			150
Encaissement clients antérieurs			2 567
Cession éléments d'actifs			7 000
Penalités et amendes		582	
Charges diverses		204	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 30/09/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL COGEB S ADEC EUROPE SARL										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 110 843	KE		KF	353 681			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	571 450	KW		KX	91 063		
		Matériel de transport *				KY	277 009	KZ		LA	412 313		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	411 979	LC		LD	107 391		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	163 871	LI		LJ	51 671			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 424 310	LO		LP	662 438			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	44 688	1U		1V	5 483				
TOTAL IV				LQ	44 688	LR		LS	5 483				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	2 579 842	ØH		ØJ	1 021 602			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
						4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	34 874	LW	1 429 650	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	60 014	MN	602 499	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	21 750	MQ	667 573	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	30 202	MT	489 168	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	136 516	NA	79 026	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	248 482	NH	1 838 266	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	50 171	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	50 171	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	283 356	ØL	3 318 088	ØM		

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL COGEBIS ADEC EUROPE SARL**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL COGEB S ADEC EUROPE SARL										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	115 575	PF	13 381	PG	34 874	PH	94 082		
TOTAL I		RK	115 575	RM	13 381	RN	34 874	RO	94 082		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	360 886	QE	61 317	QF	60 014	QG	362 189		
	Matériel de transport	QH	148 681	QI	137 053	QJ	21 750	QK	263 984		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	273 098	QM	94 056	QN	30 202	QO	336 953		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	782 665	QV	292 426	QW	111 966	QX	963 125		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	898 239	ØP	305 807	ØQ	146 840	ØR	1 057 207		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL COGEBE ADEC EUROPE SARL							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	61 684	6U	39 857	6V	32 334	6W	69 207
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	61 684	TY	39 857	TZ	32 334	UA	69 207
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	61 684	UB	39 857	UC	32 334	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	27 917	UF	32 334			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL COGEBES ADEC EUROPE SARL										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	50 171	UV		UW	50 171				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 896 565		1 784 700		111 865				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	9 287		9 287						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	93 623		93 623					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	79 137		79 137						
	Charges constatées d'avance	VS	233 422		233 422						
	TOTAUX		VT	2 362 205	VU	2 200 169	VV	162 036			
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	73 175		73 175						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	977 645		262 781		700 491		14 374		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 200		19 200						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	443 071		443 071						
Personnel et comptes rattachés		8C	428 666		428 666						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	292 821		292 821						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	393 273		393 273						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	37 742		37 742						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	344 866		344 866						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	47 363		47 363						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 057 821	VZ	2 342 957		700 491		14 374		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	349 691	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	869					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	237 201	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

C.O.G.E.B.S.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 650 000 €

Siège social : 11 Rue d'Alsace, 76500 ELBEUF

R.C.S : ROUEN 365 501 097

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2025

A l'assemblée générale de la Société à Responsabilité Limitée C.O.G.E.B.S.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée C.O.G.E.B.S. relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30/09/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les créances clients et comptes rattachés, dont le montant net total figurant au bilan s'établit à 1 827 358 euros, sont évalués à leur valeur nominale et, le cas échéant dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe aux comptes annuels. A l'appui des informations qui nous ont été communiquées lors de notre intervention, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 16 mars 2026

Pour la société GESCOMM

Valérie GAUMARD

Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2025			30/09/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
154 480 1 275 170	94 082	60 398 1 275 170	10 666 984 602
1 759 240 79 026	963 125	796 115 79 026	477 774 163 871
50 171		50 171	44 688
3 318 088	1 057 207	2 260 881	1 681 602
19 304		19 304	29 681
1 896 565 182 047	69 207	1 827 358 182 047	1 295 813 237 306
156 044 233 422		156 044 233 422	136 294 144 198
2 487 382	69 207	2 418 176	1 843 292
5 805 470	1 126 414	4 679 056	3 524 894

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

111 865

90 055

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2025

30/09/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	650 000	468 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	251 727	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	46 800	46 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	447 596	499 313
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	143 870	147 750
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 539 793	1 161 863
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 050 821	769 059
	Emprunts et dettes financières divers (3)	364 066	182 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	81 443	69 251
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	443 071	492 544
	Dettes fiscales et sociales	1 152 501	769 378
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		52 931
	Autres dettes	47 363	27 859
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 139 264	2 363 031
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 679 056	3 524 894
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		143 870,47	147 750,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 342 957	1 710 984
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		73 175	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2025

30/09/2024

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 159 958		8 159 958	5 971 287
	Montant net du chiffre d'affaires	8 159 958		8 159 958	5 971 287
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			940	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			94 911	50 290
	Autres produits			142	1 027
	Total des produits d'exploitation (1)			8 255 951	6 022 604
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			30 169	(1 305)
	Autres achats et charges externes			3 397 276	2 667 195
	Impôts, taxes et versements assimilés			123 589	92 557
	Salaires et traitements			3 088 141	2 109 615
	Charges sociales du personnel			1 079 440	736 407
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			213 947	149 344
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			27 917	17 687
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			32 220	9 516
	Total des charges d'exploitation (2)			7 992 698	5 781 014
RESULTAT D'EXPLOITATION				263 253	241 590

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		263 253	241 590
Opéra.-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 824	3 038
	Total des produits financiers	2 824	3 038
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 357	30 852
	Total des charges financières	42 357	30 852
RESULTAT FINANCIER		(39 533)	(27 814)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		223 720	213 776
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 717 7 000	
	Total des produits exceptionnels	9 717	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	786	910
	Total des charges exceptionnelles	786	910
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 931	(910)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		88 780	65 116
TOTAL DES PRODUITS		8 268 492	6 025 642
TOTAL DES CHARGES		8 124 622	5 877 892
RESULTAT DE L'EXERCICE		143 870	147 750
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		10 588	8 896

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 679 056 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 268 492 euros** et un total **charges** de **8 124 622 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **143 870 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fonds commerciaux

Les Fonds commerciaux au 30/09/2025 s'élèvent à 1 275 170€.

Ils correspondent à l'acquisition de fonds commerciaux d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. La société considère que leur durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps. Un test de dépréciation annuel est réalisé pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes au 30/09/2025.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Integration fiscale

La société Cogebis est membre d'un groupe fiscal constitué avec la société mère, la SCF BREANT DELGUTTE.

Dans les filiales, l'IS est comptabilisé comme si la société n'était pas membre d'un groupe fiscal;

Evenements significatifs

Au termes d'un acte sous seing privé en date du 27/03/2025, il a été conclu un traité de fusion prévoyant l'absorption de la société CEE par la société COGEBS.

La fusion absorption a été réalisée et la société CEE dissoute de plein droit sans liquidation le 31/05/2025.

Aux termes de l'opération de fusion absorption, la société COGEBS a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 142 326€ pour le porter de 468 000€ à 610 326€ par création de 7907 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 18€.

La différence entre la valeur des biens et droits apportés (394 053€) et la valeur nominale des parts sociales créées chez COGEBS (142 326€) soit 251 727€ constitue une prime de fusion.

Conformément aux dispositions de l'article L234-4 du Code de commerce, la fusion a d'un point de vue comptable et fiscal un effet rétroactif au 01/10/2024.

L'AGE du 31/05/2025 a décidé d'augmenter le capital de la société COGEBS d'une somme de 39674€ pour porter le capital à 650 000€ par incorporation directe d'une somme prélevée à due concurrence sur les réserves facultatives.

L'augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation du nominal des 33 907 parts existantes, lequel est porté de 18€ à 19.17€.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 110 843		353 681		34 874	1 429 650
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 110 843		353 681		34 874	1 429 650
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	571 450		91 063		60 014	602 499
	Matériel de transport	277 009		412 313		21 750	667 573
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	411 979		107 391		30 202	489 168
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	163 871		51 671		136 516	79 026
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 424 310		662 438		248 482	1 838 266	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	44 688		5 483			50 171
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 688		5 483			50 171
TOTAL		2 579 842		1 021 602		283 356	3 318 088

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	115 575	13 381	34 874	94 082
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	115 575	13 381	34 874	94 082
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	360 886	61 317	60 014	362 189
	Matériel de transport	148 681	137 053	21 750	263 984
	Matériel de bureau, mobilier	273 098	94 056	30 202	336 953
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	782 665	292 426	111 966	963 125
TOTAL		898 239	305 807	146 840	1 057 207

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		26 000,00	18,0000	468 000,00
	Emises pendant l'exercice		7 907,00	18,0000	142 326,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		33 907,00	19,1701	650 000,00

Effectif moyen

		30/09/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
	Professions intermédiaires			
	Employés		58	
	Ouvriers			
	TOTAL		71	

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	61 684	39 857	32 334	69 207
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	61 684	39 857	32 334	69 207
TOTAL GENERAL		61 684	39 857	32 334	69 207
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 917	32 334	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	50 171		50 171
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 896 565	1 784 700	111 865
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 287	9 287	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 623	93 623	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	79 137	79 137	
	Charges constatées d'avances	233 422	233 422	
TOTAL DES CREANCES		2 362 205	2 200 169	162 036
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à l'an max à l'origine	73 175	73 175		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	977 645	262 781	700 491	14 374
	Emprunts et dettes financières divers	19 200	19 200		
	Fournisseurs et comptes rattachés	443 071	443 071		
	Personnel et comptes rattachés	428 666	428 666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	292 821	292 821		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	393 273	393 273		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 742	37 742		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	344 866	344 866		
	Autres dettes	47 363	47 363		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 057 821	2 342 957	700 491	14 374
Emprunts souscrits en cours d'exercice		349 691			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		237 201			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		869			

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	19 304	29 681		10 377
TOTAL I	19 304	29 681		10 377
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Charges à payer		513 968
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>1 468</i>	<i>1 468</i>
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS COURUS C/C</i>	<i>10 588</i>	<i>10 588</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>116 657</i>	<i>116 657</i>
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROV./CONGES PAYES</i> <i>DETTE PROV./RTT</i> <i>AUTRES CHARG.PERS.A PAYER</i> <i>DETTE SOC./CONGES PAYES</i> <i>CHARG SOC SUR RTT</i> <i>PROV CHG/ PRIMES</i> <i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i> <i>ETAT CAP FISCALES</i>	<i>241 282</i> <i>10 712</i> <i>17 625</i> <i>73 109</i> <i>4 793</i> <i>6 433</i> <i>11 115</i> <i>20 518</i>	<i>355 587</i>
Autres dettes <i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>29 668</i>	<i>29 668</i>

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

233 422

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

233 422

COMPTES AUDITES

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Produits à recevoir		37 843
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	19 537	19 537
Autres créances <i>FOURN. AVOIRS A RECEVOIR</i> <i>ORG. SOC. - PDTS A RECEVOIR</i> <i>DEB DIVERS INT A RECEVOIR</i>	7 164 9 287 1 155	18 306